

traces laissées par l'usage, non de les camoufler.

Une stérilisation de l'espace urbain : le curetage

La justification explicite du curetage repose toujours sur des arguments humanitaires de type hygiéniste (l'air, le soleil, la verdure) et/ou esthétique. En fait, le curetage à l'échelle de l'îlot et du quartier est une extrapolation des techniques d'homogénéisation et de « dégagement » utilisées par les services des Monuments Historiques dans la restauration « décorative » des édifices isolés.

En détruisant les différences, en effaçant les traces historiques du parcellaire, en créant au centre des îlots des espaces qui perturbent profondément les modèles culturels de l'habitat, notamment l'orientation devant/derrière, montré/caché, propre/sale, l'opération de curetage détruit toute lecture cohérente de la relation entre typologie des édifices et morphologie urbaine, entre espace public et privé, entre rue et cour, entre cour et jardin. L'espace homogène ainsi créé au centre de l'îlot, est de même nature que le vide « vert » dans lequel flottent les grands ensembles de logements des banlieues.

Là encore, l'apparence des choses rejoint une réalité. Le curetage transforme effectivement les quartiers populaires des centres en ensemble de logements qui, même quand ils sont destinés à une population de travailleurs, aboutit à la fuite sans retour de ses habitants. L'évacuation des artisans, renforcée par la suppression des cours et la destruction des ateliers en appentis, provoque une rupture de l'équilibre entre espace du travail et logements, ainsi qu'une telle modification de la fonction sociale du quartier, que les habitants finissent par fuir un milieu où ils ne se reconnaissent plus ; d'autant plus qu'ils sont directement touchés dans leur pratique de l'habitat par la confiscation des espaces de rejets et l'impossibilité d'appropriation des lieux extérieurs comme les cours et les jardins.

Ce problème a été remarquablement perçu à Bologne où, après avoir sacrifié à la mode des espaces verts et des passages publics au centre des îlots, les architectes ont partiellement reconstitué les murs séparatifs des parcelles tout en permettant la communication éventuelle entre cours et jardins mitoyens. Les réhabilitations sont à la mode, on en parle beaucoup, peu sont réalisées, celles qui le sont aboutissent aux mêmes effets que la

renovation. Pourtant des organismes de financement spécifique ont été créés à cet effet (ANAH) mais le système français pêche par un certain nombre de points qui tiennent autant à la politique générale du logement social en France qu'aux techniques d'intervention proprement dites, préconisées par les architectes et les bureaux d'études.

D'une stratégie de la réhabilitation à la réhabilitation stratégique.

Nous ne nous étendons pas sur les systèmes de financement insuffisants et trop rigides, sur les normes d'hygiène qui permettent d'évaluer la salubrité des logements anciens, sur les règlements urbains et les modèles architecturaux de référence qui guident les réhabilitations. Qu'il nous suffise de constater que tout concourt à condamner, par avance, les quartiers anciens, puisqu'on exige d'eux qu'ils se conforment à un espace par ailleurs lieu commun, celui du logement social français. Dans ces conditions, comment s'étonner du coût élevé des opérations de réhabilitation qui grèvent les loyers et les charges locatives si lourdement qu'une partie importante des habitants de ces quartiers (personnes âgées, jeunes ménages, travailleurs émigrés) s'en trouve exclue d'emblée.

Seule une révision radicale du système de l'allocation logement, dans le sens proposé par le Livre Blanc des H.L.M., pourrait permettre d'aborder le problème du financement des logements du secteur public. En ce qui concerne ceux du secteur privé, les subventions aux propriétaires devraient être modulées en fonction de leurs revenus réels, et assorties d'un contrôle beaucoup plus strict sur les conditions de maintien des locataires dans les lieux.

Quant aux critères de l'intervention proprement dite, il va de soi qu'il faut absolument abandonner l'ensemble des normes et règlements d'urbanisme pour traiter au coup par coup, chaque cas en fonction, non seulement de la typologie de l'immeuble réhabilité mais aussi de sa composition sociologique, de sa population, de ses relations de voisinage, de ses modèles culturels et de ses pratiques sur l'espace.

De ce fait, aucun critère fonctionnel, hygiénique ou esthétique ne pourra justifier une modification du modèle pratique, symbolique des habitants.

Une stratégie de la réhabilitation correcte consiste donc à troubler le moins possible la population d'un

quartier en lui apportant l'amélioration de confort, d'espace et de service qu'elle souhaite, tout en rééquilibrant la structure sociologique et démographique du quartier.

Pour cette raison, on préférera les opérations ponctuelles, discontinues et échelonnées sur des périodes de temps relativement longues. Il faudrait limiter les opérations tiroirs au voisinage immédiat parce qu'elles entraînent un déménagement que certaines catégories de personnes âgées ne peuvent tolérer ; les liens amicaux, les habitudes, la mémoire liés aux lieux, sont interrompus souvent de manière irréversible. Il serait préférable, chaque fois qu'on en a la possibilité, d'intervenir légèrement en « modernisant » sans évacuer les habitants.

On ne doit pas, pour des raisons analogues, attaquer la totalité des immeubles d'un îlot dans une seule opération pour éviter les nuisances provoquées par le chantier et les bouleversements qui détruiraient le réseau subtil des pratiques quotidiennes et des relations de voisinage.

On voit ainsi, que pour obtenir les meilleurs résultats il est nécessaire de recourir à des techniques traditionnelles, limitées, menées par des entreprises moyennes ou des groupes d'artisans, sans exclusion, pour autant, l'utilisation de certains procédés de standardisation et de préfabrication légère pour certaines parties de l'édifice. A Bologne, par exemple, ces travaux sont systématiquement confiés à des coopératives d'artisans qui peuvent encore assurer les mises en œuvre selon des procédés traditionnels à des coûts analogues à ceux des immeubles récemment construits à partir de techniques de préfabrication lourde. Ce recours à des artisans rend possible les contacts humains entre le chantier et la population du quartier qui participe d'autant plus volontiers que chaque famille sait, à l'avance, quel logement elle occupera à la fin du chantier. Pousser cette logique de la réhabilitation jusqu'au bout prend une signification précise dans la stratégie politique que mènent certains organismes ou municipalités contre le monopole des groupes financiers et leurs grandes entreprises de construction, que leurs structures préparent mal à ce type d'opération. Là encore, à Bruxelles comme à Bologne, cet aspect stratégique de la réhabilitation détermine autant les méthodes et techniques utilisées que les objectifs purement sociaux auxquels elle doit répondre.

Dans un article paru dans la revue des M. H., M. J. Houlet a eu le courage de dire ce que beaucoup pensent sans oser l'avouer : à savoir que, face à la consternante

médiocrité de l'architecture moderne en France et son incapacité à s'insérer dans un contexte historique, il fallait recourir au pastiche.

Du bon usage du pastiche.

Partant d'un constat de faillite que nul ne conteste, cette position mérite néanmoins quelques commentaires. Il est frappant de retrouver sous sa plume tous les lieux communs de l'architecture moderne que, par ailleurs, il critique.

On y trouve pêle-mêle cette conception de l'histoire de l'architecture basée sur la notion de « style » et sur une argumentation rationaliste établie par un rapport entre forme/fonction et structure qui date de Choisy et de Viollet-le-Duc au nom desquels, paradoxalement l'auteur condamne, en bloc, les mouvements éclectiques et historicistes du XIX^e siècle. Cette incompréhension de l'histoire dans son mouvement profond sur l'architecture et l'urbain se double d'un point de vue purement ornemental, hélas ! fort répandu. Il ne s'agit pas pour nous de faire une « défense et illustration » du pastiche dans ce sens là, celui d'une réification du décor urbain pour un design de « style ». En ce sens, il s'agit d'un nouvel avatar de la doctrine de la restauration que nous avons traité plus haut : le bâtiment pastiche correspondant dans l'ensemble urbain aux parties manquantes « restituées », sinon « inventées », dans les édifices reconstitués selon l'état d'origine.

Pour nous, le pastiche présente l'avantage sur l'architecture moderne, d'une moindre « présence » dans l'espace urbain dans la mesure où il « feint » par un mimétisme dérisoire, un rapport anachronique entre typologie architecturale et morphologie urbaine.

Même médiocre, il est obligé de se situer à l'intérieur d'une hiérarchie par rapport à la rue, à la place ou au monument, alors que l'architecture dite « moderne » s'ingénie à provoquer des ruptures qui semblent être pour certains architectes les meilleurs garants d'une originalité qui masque mal une absence de créativité profonde.

Le pastiche est provoquant. En ce sens, il permet de questionner véritablement les mythes de l'architecture moderne, car il révèle, par dérision, toutes les fausses vérités qui servent d'argumentation aux exégètes de la modernité : le pastiche est encore de l'architecture moderne. Derrière les façades peintes de Port Grimaud on retrouve l'espace des grands ensembles ban-

Ce pastiche expérimental, construit par l'architecte Jouve dans le Marais, démontre qu'on peut construire en préfabrication lourde et à des prix de logements sociaux en secteur sauvegardé.

Rue de Vaugirard, Paris 5. grâce à ce merveilleux pastiche « classique », les piétons ont récupéré des arcades.

Rue Hautefeuille, Paris 5. ce pastiche Louis XVI assure un retour d'angle savoureux avec une percée haussmanienne.

Paris. Dans le Marais, curetage et insertion d'une architecture moderne en rupture complète avec le contexte créent, au centre de l'îlot, un chaos qui rend l'image urbaine incompréhensible.

La monstrueuse Cité des Arts à Paris est le produit d'une accumulation d'erreurs ; architecture d'accompagnement, prétentieuse, curetage de l'îlot avec éventration, du quartier espaces verts informels, gouffre béant du parking souterrain. Spectacle de désolation et de destruction destiné « à mettre en valeur » l'Hôtel d'Aumont abusivement reconstruit par les Monuments Historiques.

Misère du curetage : une authentique HLM du 18^e siècle dans le Marais.



Restauration de l'îlot Mouffetard - Jean Calvin

CERISE : Groupement d'architectes : D. Druenne, O. Leblois, J.-C. Moreau, A. Heinz.

L'opération consiste à restaurer 6 maisons anciennes sur la rue Mouffetard et de refermer la rue Jean Calvin en reconstruisant des immeubles de logements avec, au rez-de-chaussée des boutiques et une crèche au centre de l'îlot.

L'axonométrie du premier projet montre une tentative intéressante d'intégration, sans tomber dans le pastiche ou l'architecture d'accompagnement.

La maquette et la perspective du deuxième projet. « Corrigé » par le service des Monuments Historiques il a déjà beaucoup perdu de sa vigueur initiale. Espérons que l'on s'arrêtera là !

lieusards et les murs pensés de l'immeuble construit par Jouve dans le Marais, dissimulent un système de préfabrication lourde. Au-delà des apparences, qui comptent plus qu'on ne dit pour le plaisir des yeux, ces exemples font éclater tout déterminisme mécaniste entre mode de production et espace architectural. Le pastiche prouve qu'on peut tout faire et c'est là son seul intérêt.

A moins qu'on ne l'utilise consciemment, comme à Bruxelles, en tant qu'instrument tactique pour contrer les forces économiques qui se dissimulent derrière la « modernité ».

Accompagnement et intégration.

Plutôt que le pastiche qui reste la solution du désespoir, il s'agit de trouver les termes d'une réinsertion de l'architecture contemporaine dans les tissus anciens.

Jusqu'à présent, l'intégration se présente sous deux formes différentes bien que les résultats et la démarche restent semblables.

La première opération consiste à inventer une architecture d'accompagnement dont le vocabulaire provienne d'une interprétation des caractères stylistiques d'époque vaguement « classique » : toiture d'ardoise ou de tuile, pierre peltulaire pour les façades, fenêtre à la française, évocation d'arcade ou de pan de bois, etc... L'échec de cette architecture est moins attribuable au « déguisement » dont on l'affuble qu'à l'indigence architecturale qui préside à sa conception ; en outre, ils s'intègrent particulièrement mal au contexte ancien dans la mesure où leurs formes stéréotypées ne sont en rapport, ni avec les typologies architecturales qui les entourent, ni avec la morphologie urbaine préexistante.

Un type d'opération plus récent se propose de « simuler » la diversité des tissus historiques en jouant sur l'analogie apparente d'une construction « modulaire » proliférante, agrémentée de gadgets inspirés par l'architecture vernaculaire à la mode : verrières, appentis, oriels, etc... La 5^e session du PAN consacrée au thème de l'intégration en ville moyenne, illustre parfaitement cette tendance. Les architectes qui souscrivent aux deux types d'opération que nous venons de décrire, prétendent donner l'apparence d'une architecture historique sans jamais se poser le problème du mode de production des édifices qui constituent la ville ancienne, ni tenter d'établir un rapport dialectique entre le contexte de l'insertion et la méthode d'élaboration des projets qu'ils utilisent.

L'approche qui a déterminé la forme de ces opérations est entièrement superficielle et extérieure à l'objet et on voit mal ce qui, au fond, sépare le simple pastiche, de ces architectures d'accompagnement.

On peut alors se poser la question : est-il possible d'intégrer l'architecture moderne dans un centre historique ?

Nous pensons qu'il est possible à un architecte contemporain de faire preuve de créativité et de s'insérer parfaitement dans un contexte historique, mais cela exige plusieurs conditions et quelques précautions. Il lui faudra donc :

— d'abord, abandonner tous les clichés, les stéréotypes de l'architecture moderne. Par exemple : le plan libre, le pan de verre, le béton, etc...

— ensuite, comprendre et accepter les données du système formatif des tissus anciens c'est-à-dire reconnaître qu'à travers les règles d'alignement, de mitoyenneté, de gabarit, de parcellaire, s'exprime concrètement un rapport profond entre types architecturaux et forme urbaine.

— traduire en termes de catégories spatiales, un programme de propriétés formelles à mettre en œuvre dans le projet architectural, au moins aussi important que le programme du client ; par exemple : la continuité de l'espace d'une rue est beaucoup plus importante que la forme d'une fenêtre.

— rechercher les ordres et les hiérarchies spatiales correctes non seulement à l'intérieur du projet d'architecture mais surtout par rapport au contexte urbain proche ou global. Par exemple : déterminer la valeur d'une façade non seulement par rapport à l'intérieur de l'édifice mais aussi par rapport au devant et au derrière de l'immeuble, en relation avec une rue principale ou secondaire, dans tel cadre de référence monumentale.

— enfin, retrouver dans le processus de la projection une authentique production typologique qui prenne en compte aussi bien les modèles culturels que l'état réel du développement des forces productives en un lieu déterminé.

Nous savons qu'un tel programme est en grande partie hypothétique puisqu'il suppose résolues un certain nombre d'incertitudes théoriques et qu'il présente des difficultés pour passer à la pratique. Mais nous restons convaincus qu'en ce domaine, il vaut mieux encore prendre les risques d'une erreur plutôt que de se laisser enfermer dans les impasses qu'on nous propose comme des solutions.

Bernard Huet ■

